



AVIS
AUX CANDIDATS ADMIS SUITE A LA PROCEDURE DE SELECTION
POUR L'ACCES AUX IFTSAU MEKNES ET OUJDA AU TITRE DE
L'ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Suite à la procédure de sélection pour l'accès aux IFTSAU Meknès et Oujda, les candidats admis sur **la liste principale**, doivent confirmer leurs inscriptions, **du Lundi 14 Septembre au Jeudi 17 Septembre 2020 à 17h00 (Date limite)**, par le dépôt des pièces suivantes à l'administration de l'Institut correspondant à leurs choix :

- ✓ **Diplôme du Baccalauréat (original) ;**
- ✓ 01 Copie légalisée du Baccalauréat ;
- ✓ 01 Relevé des notes de Baccalauréat légalisé ;
- ✓ 01 Copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- ✓ 02 Photos récentes ;
- ✓ 04 Enveloppes timbrées ;
- ✓ 01 Copie légalisée du diplôme pour les Techniciens.

Passé ce délai, l'administration des IFTSAU, procédera à l'inscription des candidats retenus sur les listes d'attente, par ordre de mérite et dans la limite des places disponibles.

Toutefois, les candidats concernés seront contactés par email et/ou par téléphone, pour la validation de leurs inscriptions.

À cet effet, les candidats inscrits sur les listes d'attente sont invités à consulter régulièrement les sites du Ministère (www.muat.gov.ma et www.mhvp.gov.ma) et être joignables par emails et téléphones communiqués sur la plateforme d'inscription en vue d'être informés de l'évolution des étapes d'inscriptions.

Pour toute information, veuillez contacter les services administratifs des IFTSAU aux numéros ci-dessous :

- IFTSAU Meknès : 05 35 53 35 62
- IFTSAU Oujda : 05 36 50 83 90

N.B :

- ✓ *La rentrée académique et le démarrage des cours au niveau de chaque institut aura lieu à partir du 12.10.2020.*